DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

COMMUNE DE RUBELLES

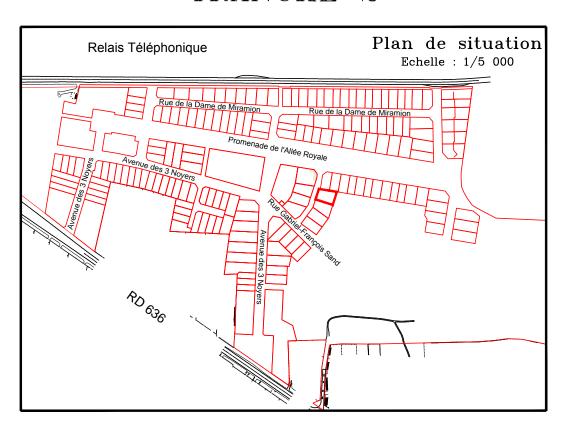
ZAC des Trois Noyers



Immeuble cadastré : Section ZA n°744 pour partie



PLAN DE VENTE LOT 131 TRANCHE 2





Maître d'ouvrage: LOTICIS
49, rue de Paris
78490 Montfort l'Amaury
Tel: 01.34.94.12.12
Fax: 01.34.94.12.13



Planimétrie:

GEOTERRE
7 bis rue des Sesçois
77590 Bois-le-Roi

Tel: 01.64.71.18.70 Fax: 01.64.71.18.71

grandparis Maître d'ouvrage:
grand paris amenagement
Direction du Territoire Grand Paris Sud
Immeuble CARRE HAUSSMANN - 52 boulevard de l'Yerres 91 030 Evry CEDEX Tel : 01.40.04.10.00 Fax: 01.43.44.76.72



Bureau d'Etudes V.R.D.: GEO-INFRA 3, rue Flobert - BP 64 93221 GAGNY CEDEX Tél: 01.43.81.90.20 Fax: 01.43.81.02.50



Architecte: SJLArchitecte 26, Avenue du 8 mai 1945 95200 Sarcelles Tel: 09.52.05.02.55 Fax: 09.57.05.02.55



Bureau d'Etudes Urbanisme: Land' Act
Land' Act
47, rue Jules Guesde
92300 LEVALLOIS-PERRET
Tél: 01 41 11 80 11
Mail: paysage@thebaud-tup.fr

C.O.G.E.R.A.T.

Bruno CANIPEL-Géomètre-Expert 19, rue Altiéro Spinelli à Vert-Saint-Denis 77246 CESSON CEDEX

Tel:01-64-52-02-56 Fax:01-64-52-12-58 E mail: cogerat@cogerat.fr Site Internet : www.cogerat.fr

(zone 8) Altimétrie: **Altitudes** normales rattachée par GPS au repères N.G.F.:

L.D.K3L3 n°21

Système RGF 93 CC49

Remarque : Date Plan d'origine 30-03-2018

20256 20256-plan.vente.dwg Type et Version: Autocad V2000 Dessinateur: T.C

Dossier n°

PARCELLAIRE

Limite des parcelles

LOT 1

Limite cadastrale Numéro de lot

Numéro cadastral

264 m²

Surface des parcelles

22.60

Cotation périmètre des parcelles

IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS

Zone d'implantation de la construction principale

Zone d'implantation de l'abri de jardin

Zone d'implantation du stationnement couvert - et éventuellement de la construction principale

(garage intégré)

Alignement obligatoire d'au moins une partie de la façade

Implantation en limite séparative obligatoire du lot ou de la zone de construction

Façade / pignon comprenant au moins une ouverture

8.00

Cotation de la zone d'implantation

R+1

Gabarit des constructions

Sens de faîtage privilégié

Cotation altimétrique du rez-de-chaussée (+10cm autorisé maximum)

CLOTURES ET LIMITES

Clôture - Treillis soudé à lames occultantes de teinte gris anthracite RAL 7016 Ht:1.50m à charge aménageur

Palissade bois Ht: 2.00m à charge aménageur

Portillon à charge aménageur (implantation et sens d'ouverture indicatifs)

Clôture - Mur enduit ton pierre Ht: 1.50m à charge aménageur

Clôture - Pare-vue opaque à charge acquéreur Ht: 2.00m

Clôture en treillis soudés Ht:1.50m à charge aménageur doublés d'une haie vive à charge

Clôture en treillis soudés doublés d'une haie vive Ht:1.50m à charge acquéreur

Clôture à barreaudage droit vertical noir RAL 9005 Ht:1.50 à charge aménageur doublé d'une haie vive à charge acquéreur Clôture à barreaudage droit vertical noir festonnée RAL 9005 Ht:1.50 à charge aménageur doublé d'une haie vive à charge acquéreur

Mur en moellons rejointoyés à pierre vue Ht: 1.80m

Clôture constituée d'une grille sur muret doublée d'une haie vive (Ht:1.80)

Clôture existante

TERRAIN NATUREL AVANT TRAVAUX

Courbe de niveau métrique

Courbe de niveau demi-métrique

Courbe de niveau décimétrique

79.50 Cotation courbe de niveau

077.33 Point altimétrique du terrain

VOIRIE ET RESEAUX

Altitude projet de la voirie future

2% > Pente de la chaussée

 \otimes Regard de branchement EU

R=74.54

75.57

Altitude radier du regard de branchement EU

Emprise technique (coffrets énergies, regards AEP et FT et boite aux lettres) (charge aménageur) (emplacement à titre indicatif)

Poteau ou bouche incendie

Coffret électrique général (réseau public)

Poste transformateur électrique



Point d'apport volontaire d'ordure ménagère et de tri sélectif



Noue



Candélabre et éclairage public

ESPACE NON BÂTI

Espace non-clos pouvant être à dominante minérale



Espace non-clos à dominante végétale



Espace clos à dominante végétale



Emplacement de stationnement privatif en pavé béton charge aménageur



Emplacement de stationnement public aménagé sur l'espace public

Arbre sur l'espace public

